

ZEC PETAWAGA DROITS FORFAITAIRES SAISONNIERS ET ANNUELS

ANNEXE 2

ACTIVITÉS ⁶	CATÉGORIES	<p><i>Aucun des forfaits n'inclut la carte de membre.</i></p> <p><i>Tous les prix affichés incluent les taxes</i></p>				
		<p>Prix de la carte de membre : 34.50\$</p>				
		MEMBRE ³	MEMBRE CONJOINT ³	MEMBRE MINEUR ³⁻⁸	MEMBRE FAMILIAL ³	NON MEMBRE
1- PÊCHE (5 mai au 31 oct.) ⁴	Rés. ou n-rés. ¹	210,07	135,00	----	----	
2- CHASSE À L'EXCLUSION DE LA CHASSE AU CERF DE VIRGINIE À L'ORIGINAL OU À L'OURS NOIR ⁴	Rés. ou n-rés. ¹	210,07	117,42	----	----	
3- CHASSE AU CERF DE VIRGINIE ⁴⁻⁶⁻⁷	Rés. ou n-rés. ¹	309,75	----	----	----	350,30
4- CHASSE À L'OURS NOIR PRINTEMPS ET AUTOMNE ⁴⁻⁷	Rés. ou n-rés. ¹	255,00	----	----	----	350,30
5- CHASSE À L'ORIGINAL ⁴⁻⁶⁻⁷	Rés. ou n-rés. ¹	380,00	----	----	----	538,66

6- CHASSE À L'ORIGNAL ET AUX PETITS GIBIERS ⁴⁻⁶⁻⁷	Rés. ou n-rés. ¹	405,00	----	----	----	748.73
7- PÊCHE ET CHASSE AUX PETITS GIBIERS ⁴	Rés. ou n-rés. ¹	350,00	210,00	----	----	420,00
8- PÊCHE ET CHASSE À L'ORIGNAL ET PETITS GIBIERS ⁴⁻⁶⁻⁷	Rés. ou n-rés. ¹	456,96	270,00	----	654,15	846.49
9- TOUTES ACTIVITÉES ⁴⁻⁶⁻⁷	Rés. ou n-rés. ¹	594,32	----	----	802,31	958.66
10- PÊCHE OU CHASSE AU PETITS GIBIERS JOURNALIER	Rés. ou n-rés. ¹	35,00	35,00	----	----	35,00
Accès routier annuel	Rés. ou n-rés. ¹	145,91	145,91	----	----	145,91
Accès routier journalier	Rés. ou n-rés. ¹	14,63	14,63	----	----	14,63
Camping Annuel	Rés. ou n-rés. ¹	525,00	----	----	----	680,00 ⁴
Camping Journalier sur roues	Rés. ou n-rés. ¹	12,75	----	----	----	12,75
Camping Journalier en tente	Rés. ou n-rés. ¹	11,50	----	----	----	11,50
Camping Saisonnier	Rés. ou n-rés. ¹	425,00	----	----	----	425,00
Camping 45 Jours	Rés. ou n-rés. ¹	140,00	----	----	----	140,00

(1) Une personne domiciliée au Québec ou ailleurs.

(2) Lorsqu'aucun droit quotidien n'est établi pour la chasse à l'orignal, à l'ours noir et au cerf de Virginie, le droit forfaitaire annuel correspondant est disponible pour la pratique de ces activités.

(3) la carte de membre n'est pas incluse dans les droits forfaitaires.

(4) Ces forfaits comprennent le droit de circulation annuel.

(6) : Pour les activités 3, 4, 5, 6, 8, 9, un escompte de 43,49\$ +taxes est appliqué si payé avant le 1 août 2025.

(7) : Une carte de chasse est incluse dans le prix des forfaits 3, 4, 5, 6, 8, 9.

(8) : les activités de pêche et de chasse sont gratuites pour les enfants de 18 ans et moins pêchant ou chassant sur le quota des parents détenteurs de droits forfaitaires.